

Un ex-député à la tête du réseau haute tension d'EDF

La nomination à la présidence de RTE, filiale de l'électricien, de l'élu socialiste François Brottes a suscité la polémique

Un député porté à la tête d'une entreprise publique, ce n'est pas chose que, ce n'est pas chose courante. Et la nomination de François Brottes, élu socialiste de la cinquième circonscription de l'Isère, à la présidence du directoire de Réseau de transport d'électricité (RTE) n'est pas passée inaperçue. Elle a suscité les critiques d'une opposition indignée par le fait qu'une application habituelle du code électoral ait permis à son suppléant de reprendre – sans législative partielle – son fauteuil au Palais-Bourbon. Bravant les critiques, le chef du gouvernement, Manuel Valls, a maintenu le choix d'une personnalité qui se serait également bien vue dans les habits d'un ministre de l'industrie et de l'énergie.

M. Brottes a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. C'est une illustration de « la tradition socialiste de la République des copains », assé- nait, dès le 24 juillet, à l'annonce de ce choix, Les Républicains (LR). « Insupportable », tranchait alors le président du MoDem, François Bayrou. Des élus de droite ont demandé qu'une « commission de déontologie ad hoc vérifie l'absence de conflit d'intérêts ». La Commission de régulation de

l'énergie (CRE) a donné son feu vert à cette nomination, le 27 juillet, jugeant qu'elle « satisfait aux exigences » du code de l'énergie, notamment « aux conditions d'indépendance ».

Certains, comme la sénatrice (LR) Fabienne Keller, ex-maire de Strasbourg, se sont aussi étonnés du profil retenu : M. Brottes succède en effet à Dominique Maillard, polytechnicien et ingénieur des mines, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Lui-même avait remplacé André Merlin, un X bianchi sous le harnais EDF. Depuis l'annonce de son arrivée au siège de la Défense, M. Brottes fait profil bas et n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde*.

Même sans le pedigree de ses prédécesseurs à la tête de RTE, on ne pourra pas reprocher à cet homme de 59 ans sa méconnaissance

de ce domaine. Conseiller énergie du candidat Hollande en 2012, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, il a suivi tous les dossiers du secteur, de la loi de transition énergétique votée en juillet à la recomposition de la filière nucléaire.

Un rôle de premier plan

Il connaît bien – trop bien, pensent ses détracteurs – sa maison mère EDF, actionnaire à 100 % d'une société chargée de gérer les 105 000 kilomètres de lignes à haute tension et d'assurer l'équilibre du réseau. Un élu des Alpes, très averti des problèmes d'hydroélectricité... précisément au moment où les concessions des barrages d'EDF sont remises dans le jeu de la concurrence.

M. Brottes prend les rênes d'une entreprise qui a dégagé un bénéfice de 379 millions d'euros en 2014, pour un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros. RTE se trouve au cœur des interconnexions européennes et joue un rôle de premier plan dans la construction d'une « Europe de l'électricité ». Une nouvelle interconnexion reliant la France et l'Espagne en passant sous les Pyrénées

Créée en 2000, l'entreprise est devenue une société anonyme en 2005, certes filiale d'EDF mais indépendante dans sa gestion et ses investissements. Depuis plus de dix ans, le scénario d'une ouverture du capital de l'entreprise réapparaît régulièrement. Comme fin 2014, au moment de la nomination de Jean-Bernard Lévy à la présidence d'EDF. Les candidats devront obligatoirement être des investisseurs publics.

Les ministres de l'économie et des finances prônent une politique de gestion active des participations de l'Etat. Si ni Emmanuel Macron ni Michel Sapin, pas plus que le patron d'EDF, ne se sont prononcés sur le dossier, le gouvernement et l'entreprise ont déjà étudié ce scénario. En 2010, la Caisse des dépôts et consignations avait proposé de reprendre 20 % de RTE, la totalité de l'entreprise étant valorisée environ 15 milliards d'euros (dette comprise). Une telle cession d'actifs aurait du sens, notamment pour réduire l'énorme dette d'EDF (37,5 milliards d'euros) et financer de lourds investissements comme la modernisation de son parc nucléaire français (55 milliards d'ici à 2025). ■

JEAN-MICHEL BEZAT

Le Monde, 2 septembre 2015